

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

AVANCES À DES
ORGANISMES DISTINCTS
DE L'ÉTAT ET GÉRANT DES
SERVICES PUBLICS



PROGRAMME 823

AVANCES À DES ORGANISMES DISTINCTS DE L'ÉTAT ET GÉRANT DES SERVICES PUBLICS

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	4
Présentation des crédits	5
Justification au premier euro	7

BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Odile RENAUD-BASSO

Directrice générale du Trésor

Responsable du programme n° 823 : Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

L'objet du programme 823 est d'octroyer des avances à divers organismes, distincts de l'État, gérant des services publics. Les avances permettent de prévenir une fragmentation de la dette des administrations publiques ou un accroissement de leur charge d'intérêt.

Les avances de ce programme sont principalement des avances de court terme qui permettent de répondre à des situations d'urgence, pour assurer la continuité de l'action publique, ou pour mettre en œuvre de façon accélérée une mesure de politique publique. Elles autorisent également la couverture provisoire d'un besoin de financement imprévu, qu'une ressource durable et certaine doit venir assurer ultérieurement de façon pérenne.

En outre, des avances de moyen terme peuvent également être octroyées aux organismes publics entrant dans le champ de l'article 24 de la loi n°2014-1653 du 29 décembre 2014 de programmation des finances publiques pour les années 2014 à 2019. Celui-ci interdit aux organismes divers d'administration centrale (ODAC), sous réserve des exceptions législatives prévues par la loi de programmation des finances publiques, de s'endetter auprès d'un établissement de crédit ou d'émettre un titre de créance d'une durée supérieure à 12 mois.

Les avances de moyen terme doivent financer exclusivement des dépenses d'investissement, sous réserve de l'absence d'autres ressources rapidement disponibles et d'une réelle capacité financière et juridique de remboursement par l'organisme bénéficiaire. Elles sont accordées en principe à des organismes dont l'activité génère des ressources propres suffisantes pour couvrir le remboursement de l'avance. Leur maturité doit rester suffisamment courte pour qu'elles ne puissent être assimilables à des prêts.

L'Agence France Trésor (AFT) est chargée de la mise en œuvre des avances. Elle veille dans la limite de ses prérogatives au respect des règles d'utilisation des avances du Trésor, notamment leur remboursement à la date prévue. Cependant, elle n'assure pas la tutelle des organismes bénéficiaires de l'avance. Elle dispose de moyens limités pour contraindre un service bénéficiaire au remboursement de l'avance.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	268 800 000 -29 311 686	268 800 000 -29 311 686	268 800 000
Total des AE prévues en LFI	268 800 000	268 800 000	268 800 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	268 800 000	268 800 000	
Total des AE consommées	-29 311 686	-29 311 686	

2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	268 800 000 64 888 314	268 800 000 64 888 314	268 800 000
Total des CP prévus en LFI	268 800 000	268 800 000	268 800 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	268 800 000	268 800 000	
Total des CP consommés	64 888 314	64 888 314	

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> Consommation 2018	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services	476 300 000	476 300 000	476 300 000

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> Consommation 2018	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
publics	143 375 655		143 375 655
Total des AE prévues en LFI	476 300 000	476 300 000	476 300 000
Total des AE consommées	143 375 655		143 375 655

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2018</i> Consommation 2018	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics	476 300 000 137 100 001	476 300 000	476 300 000 137 100 001
Total des CP prévus en LFI	476 300 000	476 300 000	476 300 000
Total des CP consommés	137 100 001		137 100 001

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	143 375 655	268 800 000	-29 311 686	137 100 001	268 800 000	64 888 314
Prêts et avances	143 375 655	268 800 000	-29 311 686	137 100 001	268 800 000	64 888 314
Total hors FdC et AdP		268 800 000			268 800 000	
Total*	143 375 655	268 800 000	-29 311 686	137 100 001	268 800 000	64 888 314

* y.c. FdC et AdP

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics		268 800 000 -29 311 686	268 800 000 -29 311 686		268 800 000 64 888 314	268 800 000 64 888 314
Total des crédits prévus en LFI *		268 800 000	268 800 000		268 800 000	268 800 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts		268 800 000	268 800 000		268 800 000	268 800 000
Total des crédits consommés		-29 311 686	-29 311 686		64 888 314	64 888 314
Crédits ouverts - crédits consommés		+298 111 686	+298 111 686		+203 911 686	+203 911 686

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2019 s'élève à 64 888 314 €. Il est réparti en trois enveloppes :

- Une avance de 9,9 M€ a été octroyée pour le financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).
- Une avance de 10 M€ a été octroyée à l'Institut Mines Télécom (IMT) dans le cadre des travaux immobiliers du déménagement de l'IMT de Paris à Saclay.
- une avance de 45 M€ a été octroyée au Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale (FAFCEA) et aux conseils de la formation des Chambres de métiers et de l'artisanat par l'intermédiaire de CMA France (établissement fédérateur du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat).

Néanmoins, le montant de crédits d'autorisations d'engagement consommés affiché est de -29 311 686 €. En effet, il est minoré des montants d'autorisations d'engagements non couvertes par des paiements au cours des exercices antérieurs ayant fait l'objet d'une annulation en 2019.

La différence entre ces deux montants, 94 200 000 €, est la somme :

- des autorisations d'engagement non couvertes par des paiements de l'exercice 2017, 87 924 346 €.
- des autorisations d'engagement non couvertes par des paiements de l'exercice 2018, 6 275 654 €.

Bien qu'elles concernent des exercices antérieurs, les annulations d'autorisations d'engagements effectuées sont automatiquement affichées dans les autorisations d'engagement de 2019 en autorisations d'engagements négatives, mais sans impact sur la capacité effective à utiliser ces crédits. En conséquence, le montant des crédits d'autorisations d'engagement effectivement consommés en 2019 est inférieur au montant de crédits de paiement consommés.

En outre, les autorisations d'engagements non couvertes par des paiements n'ont pas vocation à être reportées sur les exercices ultérieurs. En effet, les avances sont octroyées annuellement. Les montants octroyés mais non consommés sont donc perdus et n'ouvrent droit à aucun crédit au titre des exercices ultérieurs.

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	268 800 000	268 800 000	0	268 800 000	268 800 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	268 800 000	268 800 000	0	268 800 000	268 800 000

DÉPENSES PLURIANNUELLES

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) 268 800 000	CP ouverts en 2019 * (P1) 268 800 000
AE engagées en 2019 (E2) -29 311 686	CP consommés en 2019 (P2) 64 888 314
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) 0	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) 298 111 686	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 64 888 314

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) 94 200 000				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) 0				
Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) 94 200 000	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) 94 200 000
AE engagées en 2019 (E2) -29 311 686	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) 64 888 314	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) -94 200 000
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) 0
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

JUSTIFICATION PAR ACTION

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

Programme n° 823 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Action 01

Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		268 800 000	268 800 000		-29 311 686	-29 311 686
Crédits de paiement		268 800 000	268 800 000		64 888 314	64 888 314

La loi de finances initiale pour 2019 a ouvert un montant de crédits de 268,8 M€ sur ce programme.

Le montant d'autorisations d'engagement effectivement consommées en 2019 s'élève à 64,9 M€, comme précisé dans « les éléments transversaux au programme ». Les crédits ont été répartis en trois enveloppes :

- Une avance de 11,2 M€ a été octroyée pour le financement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). En raison de l'évolution des besoins de financement de l'AEFE, les autorisations d'engagement n'ont été consommées qu'à hauteur de 9,9 M€. L'avance fera l'objet de remboursements échelonnés entre 2020 et 2027.
- Une avance de 20 M€ a été octroyée à l'Institut Mines Télécom (IMT) dans le cadre des travaux immobiliers du déménagement de l'IMT de Paris à Saclay. Compte tenu de l'avancement des travaux, le montant de crédits consommés par l'IMT s'élève à 10 M€. Cette avance a été intégralement remboursée le 20 décembre 2019.
- Comme chaque année, une enveloppe de 50 M€ a été ouverte pour faire face à d'éventuels besoins de financement urgents et imprévus d'entités publiques. Cette enveloppe a permis de financer un besoin de trésorerie du Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprise artisanale (FAFCEA) et des conseils de la formation. Une avance de 45 M€ leur a été octroyée, qui a été consommée dans sa totalité. Cette avance sera remboursée au cours de l'exercice 2020.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	268 800 000	-29 311 686	268 800 000	64 888 314
Prêts et avances	268 800 000	-29 311 686	268 800 000	64 888 314
Total	268 800 000	-29 311 686	268 800 000	64 888 314

Comme précisé dans « les éléments transversaux au programme », le montant des autorisations d'engagement effectivement consommées en 2019 est 64 888 314 €. Néanmoins, le montant de crédits d'autorisations d'engagement consommés affiché est - 29 311 686 €. En effet, il est minoré des montants d'autorisations d'engagements non couvertes par des paiements au cours des exercices antérieurs ayant fait l'objet d'une annulation en 2019